

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négoceant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 43

MONTREAL, 31 JUILLET, 1873.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISSANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le *Négoceant Canadien* est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux abonnés à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

EXHIBITION

Provinciale Agricole et Industrielle

POUR 1873

L'EXHIBITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE pour 1873, ouverte au monde entier, aura lieu à Montréal, MARDI, MERCREDI JEUDI et VENDREDI, 16, 17, 18 et 19 SEPTEMBRE, sur le terrain Avenue Mont-Royal, près du Mile-End.

Prix offerts : \$12,000 à \$15,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 63, Rue St. Gabriel, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées pour les animaux devront NÉCESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 30 AOUT, mais pour les produits agricoles, ainsi que pour les objets du Département Industriel, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 6 SEPTEMBRE.

N. B.—Aucune entrée ne sera reçue après ces dates.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation, pour rapporter, franco, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au sous-signé.

GEORGES LECLERE,

Secrétaire C. A. P. Q.

Montréal, 12 juillet 1873

jd cips

N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les nom et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,
F. LARIN,
A. E. GAGNON.

30-30

MEULES FRANCAISES

ET

ECOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente

Meules pour moulins à farine
(Diverses grandeurs.)
do pour mouler le blé,
do pour mouler l'avoine,
do pour éciller l'avoine,
do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Etain en Lingot,	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	Do de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada,
Zinc en Feuilles	Peintures,	Tuile à Paver,
Zinc en Lingots	Terre à brique,	Vases de Jardin,
Plomb en Saumon,	Fine Couverte	Dessus Chemin,
Rouge de Plomb	Briques d'Four-Fontaines,	naise.

Blocs de Plomb. TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Écossaises Patenté, &c. Manufacturiers de SŒURS, CHAÎSES, et RESORTS pour Lifts. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'été

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Dorois; à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M.
Express de nuit de do do ... 9.00 P. M.
Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires ... 6.00 A. M.
Train de passagers pour Brockville et toutes les stations immédiates ... 6.00 P. M.
Train local pour les passagers pour Vaureuil le samedi à 2.00 P. M. et les autres jours ... 5.06 P. M.
Trains laissant Montréal pour Lacine, à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00 midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.30 P. M.
Trains laissant Lacine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M.
Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central ... 8.45 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à ... 3.45 P. M.
Train pour Rousses Point communiquant avec les steamers du Lac Champlain ... 6.00 A. M.
Train de la Malle pour St. Jean et Rousses Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est et les steamers du lac Champlain ... 3.15 P. M.
Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires ... 6.00 A. M.
Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, 1.45 P. M.
Train d'accommodation pour Richmond et les stations intermédiaires 5.15 P. M.
Express de nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas ... 10.30 P. M.
Express pour Québec, arrêtant à St. Hyacinthe et à St. Hyacinthe ... à minuit

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique "vapeur" "F. A. L. M. O. U. T. H." communique avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Mardis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland tous les Lundis et Jaudis à 8.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

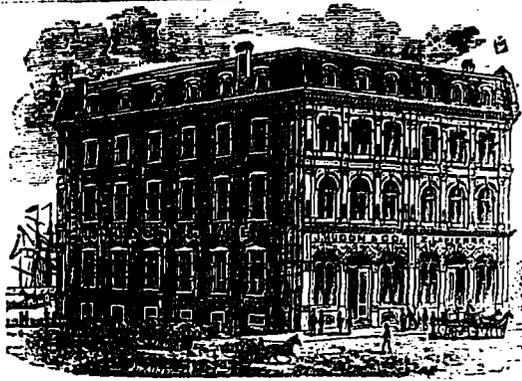
BAGAGE ÉTIQUETE.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires dit chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 14, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES
Directeur-Gérant,

Montréal, 28 mai, 1873.



J. HUDON & Cie
IMPORTATEURS
D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS
 No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires
MONTREAL

J. HUDON, CHAS. HEBERT, A. S. HAMELIN



CANAL LACHINE

Des SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et endossées "Soumission pour Hangars à fleur," seront reçues au bureau jusqu'à VENDREDI, le 1er jour d'AOUT PROCHAIN, à MIDI, pour la construction de deux Hangars à fleur, au Bassin St. Gabriel, maintenant en voie de construction.

Les plans et devis peuvent être vus au Bureau du Canal, Montréal, le et après LUNDI, le 21 courant, où des blancs de Soumissions seront fournis.

Les signatures de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Puissance et voulant se porter garants pour la due exécution du contrat devront être apposées sur chaque soumission.

Le département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 17 juillet 1873. } 42-43

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.
 500 Barils }
 300 do } Whisky de Seigle,
 En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,

10, Rue St. Nicholas.

132, RUE ST. JOSEPH

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Cha-boillez.

C. A. DEPOCAS

Épiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 23 juin 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre 14 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales collections dans le District de Richelieu.

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

G. STINSON & CIE., Portland, Maine.

31-31 Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR

Entrepot d'Épiceries, Liqueurs

ETC., ETC., ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LS. RIVET)

Effets portés à domicile. 24 avril

29-29

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.	MALLES.	Levées
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
11 30	Ottawa, chemin de fer (a)	7.00 7.45
11 00	Province d'Ontario (a)	7.00 7.45
8. 0	Rivière Ottawa par route	6.00
	QUEBEC.	
	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.	6.00
8.00	Québec, chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska (Riv. du Loup)	7.00
8.00	St. Gémi et Hemmingford	2.00
A. M.	St. Hyacinthe et Sherbrook	6.00 12.45
10.00	De St. Jean et Roussé's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.	2.15
10.00		2.30
	MALLES LOCALES	
	Bonuharnois (route)	6.00
11.00	Chambly (aussi G. A. M. et St. Césaire)	1.30
11.00	Contrecoeur, Varennes et Verchères	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest	10.30
10.00	5.45 Huntington	6.00 2.00
9.30	2.00 Lachine	6.00 2.00
9.30	2.15 St. Lambert	8.00 2.15
11.00	Laprairie	10.00 2.15
10.00	Longueuil	6.00 1.30
	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
	5-15 Terrebonne & St. Vincent	7.00 3.00
8.30	5.00 Pointe St. Charles, St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière	7.00
	1.30 St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse	7.00
	2.30 St. Jean & Station, St. Armand	8.00 2.30
8.00	Trois-Rivières par la Route Nord	1.30
8.30	PROV. MARITIMES.	
	N-Brunswick et Isle P. E. Halifax, N.-E.	7.00
		7.00
	Les malles pour l'Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.	7.00
	ETATS-UNIS.	
	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine	7.45 2.30
8 & 9	New-York et les Etats du Sud	2.30
8 & 9	Island Pond, Portland et le Maine	12 & 7
8. 11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba	7.00 6.45
	INDES OCCIDENTALES.	
	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.	2.30
	Pour Havana et Indes Occidentales via Havana, tous les jeudis P.M.	
	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	
	GRANDE BRETAGNE,	
	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00
	Par la ligne W. & O. via	
	Par la ligne Cunard, Boston, Lundi	2.15

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 8.30 p. m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m.

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de

VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE Importateurs

'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THREBENTINES, &c., &c.

No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean

MONTREAL.

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 30 Juillet 1873.

Il y a à peine quelques semaines, nous disions que l'Angleterre était à la veille de perdre la suprématie du commerce des métaux et des ferronneries, si elle persistait à maintenir les hauts prix en vue de la compétition que lui faisaient les États-Unis. Cet avancé sonnait comme une hérésie aux oreilles de ceux qui croient que la suprématie de l'industrie métallurgique ne peut être arrachée à l'Angleterre. Quand nous écrivions ces mots nous étions loin de croire que les journaux de l'Angleterre même viendraient sitôt corroborer notre avancé. Cette question est devenue d'un intérêt si majeur que toute la presse anglaise, à commencer par le *Times* jusqu'aux plus petits journaux, s'en est occupée, et les principales usines ont cru devoir réduire leurs prix considérablement pour tuer de suite la compétition qui s'élevait même dans leurs propres districts manufacturiers. Laissons plutôt parler le *Times* qui dans un article intitulé : *Un avertissement* a poussé le premier le cri d'alarme.

« Un intérêt majeur et beaucoup d'appréhension viennent de se manifester dans les districts manufacturiers dont Birmingham est le centre par des avis que nous recevons de New-York concernant le développement rapide de l'industrie métallurgique et de ferronnerie des États-Unis. L'exactitude de ces avis se trouve en partie confirmée par la diminution sérieuse des commandes pour certains articles de ferronneries, qui, jusqu'à présent, avaient trouvé leurs principaux débouchés sur les marchés américains. Nos rivaux ne paraissent pas encore contents de fournir aux besoins de leur propre marché mais supplantent encore la marchandise anglaise en Canada, et partiellement dans l'Australie et la Nouvelle Zélande. Un correspondant bien informé, écrivant de New-York à la date du 5 juin au Birmingham Post, disait :

« Les marchands engagés dans le commerce de ferronneries à New-York sont unanimes sur le point que la marchandise anglaise a vu ses beaux jours dans les États-Unis. Pour quelques spécialités, telles que tenailles etc. les Allemands resteront probablement maîtres du terrain, et nul compétiteur ne pourra lutter contre eux. Quelques articles de manufacture anglaise de vieille réputation, tels que la coutellerie de Rodger, continueront à rester en demande, mais quant aux articles de manufacture étrangère, ils disparaîtront bientôt de ce marché, hormis qu'un changement inattendu survienne et change le cours ordinaire des choses. »

« Ce n'est pas seulement dans ce pays qui peut maintenant se fournir à lui-même, mais bien au Canada, dans l'Amérique Méridionale et dans les possessions anglaises de l'Australie qu'on rencontrera la marchandise de fabrique américaine. On se vante ouvertement qu'avant longtemps, grâce au génie inventif des Américains, ils forceront l'Angleterre même à se fournir d'articles de provenance américaine. On verra la coutellerie américaine sur les tables à diner des Anglais et les scies, les ciseaux et les tarières améri-

« caines préférées par les charpentiers de Birmingham et de Sheffield. »

« Ces avancés sont en partie corroborés par par des avis que nous recevons des marchands de Birmingham et de Northampton. « Il n'y a aucun doute que les manufacturiers Américains ont profité de l'occasion que leur a fourni la question industrielle en Angleterre et le haut prix de la main-d'œuvre. « Pendant quelques années les fabricants américains ont dû combattre contre le désavantage du haut prix de la main-d'œuvre, mais à la longue cette même circonstance leur a été avantageuse, car voyant contre quoi ils avaient à lutter, ils ont été forcés à se servir sur une bien plus grande échelle que nous, de machines économiques. La supériorité des fontes américaines est universellement reconnue et dans les premiers temps de la fabrication dans les États-Unis, le haut prix de la main d'œuvre était amplement compensé par la substitution des fontes aux articles de fer battu dans un grand nombre de cas. »

« Cet avantage était souvent acquis au prix de la qualité des articles sous le rapport de la force et de la durée, de là la nécessité de l'emploi d'appareils mécaniques pour éviter l'emploi de la main d'œuvre. Le résultat de cet état de chose a été le système mécanique merveilleux que nous trouvons pour substituer à la main d'œuvre. Parmi les articles dont la compétition commence à être sérieuse pour les manufacturiers de Birmingham et Staffordshire sud, nous citerons les liens de chemin de fer, les serrures, quelques descriptions d'instruments tranchants. L'année dernière la production des lisses de chemin de fer dans les États-Unis s'est montée à près d'un million de tonneaux, dont la moitié a été produite par la Pensylvanie seule. Il se produit aussi d'autres descriptions de fer en grande quantité, et au taux qu'ils y vont, l'expédition de fer d'Angleterre au delà de l'Atlantique sera avant longtemps une chose du passé. »

Voyons maintenant comment les fabricants anglais envisagent leur position pour conjurer le mal qui les menace.

MM. Brady ont baissé le prix de leur fer de £2 et le fer en feuille de £2 10 par tonneau. Le Comte Dudley et Messrs. Barrows ont annoncé une pareille réduction avec baisse proportionnée sur les autres sortes. Messrs. C. P. et W. Baldwin ont annoncé une baisse de £5 par tonneau sur le fer en feuille et la Hope Iron Co. de £4. La demande pour les étrilles est nulle à cause de la compétition américaine.

Une autre question qui pendant longtemps a absorbé l'attention de la presse anglaise est la question de la production du charbon. Nous parlerons de cette question prochainement.

La question importante du jour pour le commerce de Montréal est l'élection des membres qui formeront la commission du Havre. On sait que la Maison de Trinité, qui n'a jamais beaucoup fait parler d'elle en bien, est défunte et ses pouvoirs ont été repartis entre la Commission du Havre et le gouvernement. Par l'acte 36 Victoria, sections 8, 9, et 10 intitulé « Acte concernant la maison de Trinité et les Commissaires du Havre de Montréal, les membres de la Chambre de Commerce sont appelés

à élire deux personnes qui seront commissaires du Havre. La Halle aux Blés une, les armateurs une, la Corporation de Montréal une, et le gouvernement quatre personnes, en tout neuf membres qui formeront la commission. On a déjà commencé à cabaler activement pour les candidats et ont déjà fait mention des noms suivants.

Pour la chambre de commerce : MM. McLellan, Winn et Young.

Pour les armateurs : Andrew Allan Fer.

Pour la Halle aux Blés, Messrs. W. W. Ogilvie et Cramp.

Nul doute qu'avant le jour de l'élection qui aura lieu le premier lundi d'août depuis midi jusqu'à trois heures il ne surgisse de nouveaux candidats. Pour la Halle aux Blés, les chances paraissent être en faveur de M. Ogilvie qui est plus connu que son concurrent dans le commerce des céréales. Nous croyons savoir que M. Ogilvie est en faveur de poursuivre les travaux du havre dans l'est et dans l'ouest simultanément et qu'il adopte, autant que faire se peut, le plan actuellement exposé dans les salles de la chambre de commerce. M. Ogilvie a de grands intérêts dans plusieurs lignes de vaisseaux et connaît aussi bien que qui que ce soit les améliorations que requiert notre havre. Les membres de la chambre de commerce et de la Halle aux Blés tant de la ville que de la campagne devront se faire un devoir de venir enregistrer leur vote pour le candidat de leur choix et nous espérons que nos compatriotes ne seront pas les derniers rendus pour exercer le privilège que la loi leur confère.

Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans le mouvement des affaires qui ont eu lieu depuis huit jours. Un grand nombre de nos hommes d'affaires sont aux eaux, ou voyagent dans les Provinces Maritimes, voyage qui devient d'année en année de plus en plus fashionable, ou en Europe. La chaleur force tous les heureux qui peuvent le faire à fuir la ville. Ceux qui restent se contentent d'un voyage au clair de la lune, d'une visite le samedi après midi sur Pile Ste. Hélène (ne pas confondre avec le rocher) quand il y a pique-nique ou de soupirer après le bonheur de ceux que loin des affaires peuvent récupérer leur énergie pour la campagne d'automne.

Farines.—La fermeté que nous avons signalé dans notre dernier bulletin s'est continuée cette semaine. Les ventes depuis trois jours comprennent 100 barils de Fancy à \$6.30 ; 200 do choix \$6.40 ; 50 do forte pour boulangerie \$6.20 ; 100 do superfine \$6.00 ; 100 do ordinaire du Canada \$5.82½ ; 100 do Fine \$4.35 ; 50 do do \$4.40 ; 100 extra \$6.65 ; 125 do do \$6.60 ; 100 do Fancy \$6.40 ; 100 do superfine \$5.80 ; 500 do moyenne forte \$5.90 ; 500 do de choix \$5.95 ; 200 do forte pour boulangerie \$6.25 ; 500 do meunerie de la ville à prix non divulgué ; 50 do forte pour boulangerie \$6.20 ; 100 do superfine \$5.85 ; 200 do do \$5.90 ; 100 do de choix \$6.10 ; 100 do Canal Welland \$5.90 ; 600 sacs \$2.98.

Blé.—Ferme. Vente de 40,000 minots de l'Ouest et du Canada à prix tenu secret ; 16,000 minots No. 2 de Chicago, prix non divulgué ; 5,000 minots Milwaukee No. 2 à \$1.29 par 60 lbs.

Grains grossiers.—On rapporte les placements suivants.

Mais.—36,000 minots 48c à 50 c par 56 lbs.
Pois.—6,700 minots Haut-Canada à 85c.
 11,000 minots sous voile à 90c par 66 lbs.
Avoine.—Nominal. 32c à 34c par 32 lbs.
Lard.—On cite quelques ventes de lard mess à \$17.50.

Bœuf.—Nous n'avons pas connaissance d'aucune transaction.

Saindoux.—Très calme aux cotes de la semaine dernière.

Beurre.—Les cours de la semaine dernière n'offrent aucun changement.

Fromage.—Bonne demande pour exportation à une hausse d'un demi cent sur les qualités désirables. On cote à la clôture 11c à 11½c par livre.

COMBUSTIBLE.—Bois.—Le bois de corde tend fortement à la hausse.

Charbon.—Nous signalons une hausse de 25c à 40c sur le charbon américain. Nous n'avons pas de changement à renseigner sur la houille de la Nouvelle-Ecosse. On rapporte la vente du charbon de Newcastle pour grille à \$9 par tonneau.

Cuir.—Affaires calmes sans changement de prix.

Chaussures.—Affaires nulles.

Épiceries et Denrées coloniales.—Les affaires dans les épiceries ont été calmes cette semaine et à l'exception de quelques ventes de sucre à une hausse d'un huitième à un quart de cent, nous n'avons pas connaissance de la conclusion d'aucune opération importante.

Spiritueux.—La demande pour les spiritueux domestiques est de nouveau devenue très active aux cotes de la semaine dernière.

Vins.—Vente de 300 caisses de vin de Bordeaux à prix non divulgué. Les vins rouges de basse qualité sont mieux demandés.

Les chemins de fer de la Pensylvanie.

Nous puissions dans le rapport de l'auditeur général de l'Etat, M. Harrison Allen, les données suivantes :

Il y a 117 chemins de fer en exploitation dans la Pensylvanie. Le capital-actions actuellement versé se monte à \$439,864,345.82. La dette consolidée est de \$325,413,597.66, et si on y ajoute la dette flottante, de \$342,076,170.75. Le parcours total des principales lignes à 4,179 milles de long. Il y a 1,618 milles de voies doubles, 1,784 milles de voies d'évitement. Les frais de construction et de matériel sont de \$524,395,134.15

Le nombre des locomotives est de 3,720, et celui des wagons de 1re classe, pour voyageurs, de 1,538; celui des wagons de 2e classe de 250; celui des wagons pour le bagage et la malle, de 734. Les différentes Compagnies possèdent 58,630 wagons de fret et 64,628 wagons destinés au transport du charbon, des métaux, de la pierre, etc. Il y a 2,623 ponts, dont 481 sont en fer, 1,774 en bois et 368 en pierre.

Stations, 1890; tunnels, 51; ateliers et bâtiments pour les machines, 483; milles où sont posés des rails en acier, 1,434; valeur de l'immeuble des Compagnies, exclusion faite de la voie proprement dite, \$22,257,832.

Le mouvement du trafic, en 1872, a atteint le chiffre de 75,687,726 tonnes dont 17,327,120 ont traversé l'Etat. Le nombre

des voyageurs a été de 35,170,294; nombre de milles parcourus par les trains de voyageurs, 24,512,000; par les trains de fret, 58,391,626; par les trains de charbon, 11,070,813. Les différents articles transportés par les chemins de fer ont compris : 29,577,404 tonnes de charbon anthracite, 12,670,406 de charbon bitumineux, 2,758,638 de pétrole et autres huiles, 1,634,691 de fer en saumon, 785,286 de fer pour les voies ferrées, 941,611 d'objets en fonte, 3,999,558 de fer et autres produits des mines, 885,765 de chaux, de pierre et d'ardoise; 5,258,299 de produits agricoles; 5,335,294 de marchandises et produits manufacturés; 2,282,486 de bestiaux, 3,313,911 de bois et 4,909,837 tonnes d'articles divers.

Les dépenses nécessaires pour tenir en état et exploiter les voies, pour réparer les machines, se sont élevées, pendant l'année à \$86,295,900.

Les recettes ont été :

Pour voyageurs.....	\$22,745,505 72
Pour le fret.....	88,947,894 98
Pour le service des malles et des messageries....	5,013,378 00
Pour l'usage des wagons..	1,640,446 49
Sources diverses.....	6,434,223 66
Total.....	\$134,813,848 92

Le nombre des victimes d'accidents sur les différents chemins de fer a été : voyageurs, 33; employés, 254; autres, 185; en tout, 572. Les blessés se répartissent comme suit : voyageurs, 160; employés, 615; autres, 213; en tout, 988.

Voici un tableau comparé du nombre de voyageurs pendant 4 ans sur les différentes voies qui aboutissent à Pittsburgh :

	1871	1872
Alleghany Valley....	578,084	779,959
Erie & Pittsburgh....	265,985
Pennsylvania.....	4,699,985	5,250,393
P., Cin. & St. Louis....	540,516	611,201
Pitts. & Conn.....	700,423	781,994
P., Ft. W. & Ch.....	1,969,867	2,106,251
Pittsburg & Ch'n.....	4,000

Le tonnage sur les mêmes lignes a été :

	1871	1872
Alleghany Valley....	1,007,798	1,320,289
Erie & Pittsburgh....	1,141,437
Pennsylvania.....	6,575,843	7,814,779
P., Cin. & St. Louis....	1,236,803	1,429,115
Pittsburg & Conn.....	717,299	980,780
P., Ft. W. & C.....	2,047,114	2,408,161
Pittsburg & Ch'n.....	12,392

Les Compagnies de chemins de fer de Pittsburgh donnent le compte-rendu suivant de leurs recettes et de leurs dépenses :

	Voyageurs transportés.	Recettes.	Dépenses.
Citizens.....	5,212,333	\$184,93.81	\$103,933.46
Alleghany et Manchester.....	2,621,941	119,093.14	91,345.43
Birmingham.....	1,250,024	71,062.16	70,412.41
Oakland et East Liberty.....	665,101	42,595.86	46,236.94
Ormsby.....	614,808	37,243.42	41,537.44

Leur dette consolidée et leur dette flottante s'élèvent aux chiffres suivants :

Citizens.....	\$54,000.00
Alleghany et Manchester.....	48,336.00
Pittsburg et Birmingham.....	61,594.55
Oakland et East Liberty.....	72,636.66
Pittsburg et Ormsby.....	41,616.53

Dans l'Etat de Pensylvanie il y a 33 Compagnies de cars urbains. Leur capital-actions réuni et versé, en 1872, est de \$5,754,520.60. Leur dette consolidée et leur dette flottante de \$2,577,734.95. Frais de construction et prix du matériel, \$8,131,807.04. Nombre de milles, 260 1/2. Ecuries et bâtiments, 106. Wagons de première classe pour voyageurs, 889. Wagons de

seconde classe, 83. Autres espèces, 66. Chevaux et mulets, 5,597. Valeur de l'immeuble des différentes Compagnies, exclusion faite de la voie proprement dite, \$2,016,521.94. Ces lignes ont transporté, en 1872, 77,828,469 voyageurs. Les frais d'entretien et d'exploitation se sont montés à \$3,743,141.71.

Les recettes ont été de :

pour voyageurs.....	\$3,755,562 78
Pour fumier vendu.....	53,670 64
Pour louage.....	15,104 04
Sources diverses.....	114,261 35
Total.....	\$4,938,598 81

Convention des agriculteurs.

La correspondance ci-dessous a été adressée à la *Gazette des Campagnes* :

M. le Rédacteur,

Nous apprenons par les journaux que l'Exposition Provinciale doit se tenir à Montréal, les 16, 17, 18 et 19 septembre prochain. A cette occasion, ne croyez-vous pas qu'il serait à propos que le Conseil Agricole profitât de cette grande réunion pour donner cours au projet émis par un de ses membres, M. P. B. Benoit : celui d'une convention agricole, composée des principaux agronomes de la Province et d'un représentant de chaque société d'agriculture, ainsi que de ceux qui ont mission spéciale de promouvoir les intérêts de l'agriculture. Chacun pourrait, dans cette grande assemblée, faire entendre ses plaintes et indiquer les remèdes propres à guérir le mal qui se fait si vivement sentir parmi la classe agricole. Ils étudieraient là, sérieusement, sans que l'esprit de parti y soit pour quelque chose, la situation de l'agriculture, en se rendant compte du malaise qui frappe notre industrie agricole.

Une réunion semblable, composée de nos principaux agronomes et des personnes sincèrement dévouées au bien-être du cultivateur, ne pourrait manquer de produire de précieux résultats. Il faudrait que nos principaux cultivateurs s'y donnassent rendez-vous; car pour connaître les déficiences de notre agriculture, il faut une pratique constante de cet art qui, quoique routinière pour plusieurs, demande beaucoup d'études et d'application.

L'occasion, M. le Rédacteur, me semble favorable pour organiser une semblable convention; il faut la saisir avec empressement. Un rapport mûrement discuté par nos principaux cultivateurs et présenté à la prochaine réunion de notre Chambre Provinciale serait accepté, je n'en doute pas, avec empressement par notre gouvernement qui ne demande pas mieux que d'être bien renseigné sur l'état actuel de l'agriculture afin de venir au secours d'une population la plus considérable du pays, de celle surtout d'où dépend tout notre avenir.

Ne perdons pas de vue que l'agriculture sortirait triomphante de cette grande convention.

Le commerce et l'industrie, de même que les arts, n'ont pas à se plaindre de l'attention toute particulière que leur ont portée nos gouvernants. A notre tour, nous devons réclamer une part de cette protection; mais pour l'obtenir il faut suivre la même ligne de conduite que nos marchands, nos industriels et nos hommes de l'art ont adoptée. Depuis longtemps nous nous plaignons, nous gémissons, et toujours nous restons divisés; y a-t-il dans le comte une association agricole formée dans le but de promouvoir nos propres intérêts, c'est à peine si nous en connaissons l'exis-

tence. On ne veut pas s'unir afin de former un faisceau puissant qui offre de la résistance, et tout cela dans la crainte de dépenser une ou deux piastres pour devenir membre d'une semblable association. Quelques hommes généreux, intelligents, dévoués, se mettent bien en avant, mais leurs efforts viennent se briser contre leur impuissance. Ne nous plaignons donc pas, puisque nous agissons comme si nous n'avions rien à demander.

Les industriels, les commerçants, suivent-ils la même ligne de conduite? Partout dans chaque ville, même dans plusieurs comtés, nous voyons des bureaux de commerce s'établir, et s'agit-il d'une question qui les intéresse, ils forment des comités chargés de suivre l'affaire dans tous ses détails: ils se réunissent, ils discutent, ils publient des mémoires, ils *encouragent largement les journaux qui leur sont spécialement dévoués*, et quand leurs réclamations sont jugées bonnes et avantageuses ils envoient des délégués jusque dans nos chambres législatives pour obtenir ce qu'ils croient nécessaires pour l'accroissement de leur commerce et de leur industrie. On fait presque toujours droit à leurs requêtes fortement motivées, car nos gouvernants cherchent avant tout le bien de nos populations, et c'est avec raison qu'ils proclament ce grand principe *aide-toi, le ciel t'aidera*.

Les industriels s'aident, et le plus souvent ils réussissent. Les cultivateurs restent calmes et leur situation ne s'améliore pas. Un peu plus d'action, amis cultivateurs. Serrons nos rangs, faisons entendre notre voix, occupons-nous de nos affaires, discutons sérieusement nos intérêts, et surtout choisissons des mandataires qui représentent convenablement nos intérêts; fi! à ceux qui n'ont que des paroles mielleuses à offrir aux cultivateurs lorsqu'ils s'adressent à eux sur les hustings et qui ne s'occupent guère de leurs intérêts lorsqu'ils sont en Chambre; n'accordez votre suffrage dans les élections qu'à ceux qui, sur la question que vous leur poserez: *qu'avez-vous fait pour l'agriculture?* vous répondront par des actes plutôt que par des promesses ne craignez pas de voter pour ceux surtout qui auront su encourager la publication de journaux qui vous sont entièrement dévoués, les journaux agricoles, car ces mandataires se montent par là amis de votre cause.

Je termine, M. le Rédacteur, dans l'espérance que des amis dévoués de l'agriculture voudront bien prendre l'initiative dans l'organisation d'une convention agricole qui pourrait se tenir sur les lieux même de l'exhibition sans trop de frais additionnels pour le Conseil agricole; car la plupart de ceux qui formeraient partie de cette convention pourraient en même temps être nommés juges pour les différents départements agricoles de l'Exposition.

Le Gouvernement ne peut pas étudier toutes les questions et les mettre à jour; il laisse à chaque industrie le soin de grouper les faits qui l'intéressent, puis il se rend compte de la situation et il agit. Nous cultivateurs, procédons de la même façon, demandons à grands cris la convocation d'une convention agricole, où chacun y apportera le fruit de son expérience, et le langage qui ressortira de cette réunion tout-à-fait agricole ne pourra manquer d'être entendu et de recevoir toute l'attention possible de la part de nos gouvernants, alors surtout qu'elle indiquera les moyens de remédier à l'état de souffrance de notre agriculture.

G. L.

Note de la rédaction du *Négociant Canadien*.—Nous serions heureux de voir les

suggestions de cette correspondance mises à exécution et nous sommes d'opinion que le plus grand bien résulterait d'une convention d'agriculteurs. Personne n'est plus compétent qu'eux pour suggérer un remède au mal qui existe et personne mieux qu'une réunion de gens pratiques ne pourra effectuer les changements que requiert notre système d'agriculture. C'est une erreur que de croire que la classe agricole ne peut effectuer d'immenses réformes dans le pays. Ce qui a manqué jusqu'à présent c'est une entente entre eux pour opérer les réformes désirables et cette entente peut s'obtenir par le moyen des conventions. Nous n'avons pas à sortir du pays pour voir ce qui a pu opérer une convention d'agriculteurs. Il existe dans la Province d'Ontario une association forte et puissante qui a déjà opéré des réformes des plus importantes, nous voulons parler de la "Dairymen's Association."

Pendant un temps l'agriculture menaçait de devenir dans la Province d'Ontario ce qu'elle est dans notre province, quand la "Dairymen's Association" est venu à la rescousse et a opéré des changements qui font aujourd'hui la prospérité de cette Province d'Ontario. Nos cultivateurs ne sont pas moins intelligents que ceux d'Ontario, seulement ils ont moins l'esprit d'association.

Si nous gagnons plus vers l'Ouest, on voit le rôle important que peut jouer le cultivateur. Des corporations fortes et puissantes qui pendant longtemps avaient tout contrôlé, les corporations des chemins de fer, baissent aujourd'hui pavillon devant les cultivateurs réunis en associations appelées *Granges*. Ces associations sont appelées à jouer un rôle immense et c'est par leur entremise que le système politique veul des Etats-Unis sera probablement réformé. Mais pour atteindre ce but il ne s'agit pas de tirer en arrière et il ne faut pas prétendre qu'on atteindra le but auquel on vise sans trouble ni dépense. Il faudra tout d'abord que les hommes de progrès, sans considération d'opinion politique, se mettent à la tête du mouvement, et lorsque tous nos cultivateurs se seront une fois enrolés dans une croisade contre les abus, la routine et l'ignorance, on verra ce qu'on peut obtenir avec une bien minime contribution qui pourra être employée à la diffusion des lumières, à la circulation de journaux agricoles et à l'instruction pratique des agriculteurs. L'œuvre est moins difficile qu'on le pense; il ne s'agit que de commencer et d'y mettre un peu de bonne volonté. Nous répétons encore que nous espérons que la convention aura lieu et qu'une forte association agricole en sera le résultat.

AGRICULTURAL INSURANCE COMPANY
 CAPITAL \$500,000.
 GOVERNMENT DEPOSIT \$100,000.
 OFFICE
 245 ST. JAMES ST MONTREAL,
 E.H. GOFF, MANAGER.

AVANTAGES OFFERTS

- 1er. La plus grande garantie sous la forme d'un vaste capital monté payé et cent mille piastres déposées au gouvernement comme sûreté pour les détenteurs de polices.
 - 2ème. Cette Compagnie se borne à assurer les propriétés rurales et les résidences isolées.
 - 3ème. Cette Compagnie assure contre les pertes et dommages causés par la foudre soit qu'il y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assurance contre le feu et "l'Agricultural" est la seule Compagnie en Canada qui offre cette garantie aux détenteurs de polices.
- 27 Juin am q-cm s et h

MARCHE MONETAIRE.

Le marché assez actif.
 Les parts de banque ont été plus haut et il a été fait des transactions aux prix suivants :

STOCKS.	Ache- teurs.	Ven- deurs.
Banque de Montréal	181 1/2	181
Banque d'Ontario	10 1/2	10 5/8
Banque de l'A. B. du N.	132 1/2	132
Banque de la Cité	91	91 1/2
Banque du Peuple	107	109
Banque Molson	110	111
Banque de Toronto	187	191
Banque Jacques-Cartier	105	114 1/2
Banque des Marchands	113 1/2	114 1/2
Banque des Towns Est.	110	113 1/2
Banque de Québec	108	110
Banque Nationale	108	110
Banque Union	109	102 1/2
Banque des Artisans	80 1/2	80
Banque Royale Canad.	95	89 1/2
Banque C. de Commerce	122	123
Banque Métropolitaine	101 1/2	101 1/2
Banque de la Puissance	101 1/2	107
Banque de Hamilton	92	98
Banque Maritime	85	89
Banque d'Echange	89	100
Cie Charbon Intercol.	50	70
Huron Copper Bay Co.	22	32
Cie Télégraph Montréal.	182	183 1/2
Cie Télégraph du Peuple	181	181
Cie. Canad. Richelieu	181	181
Cie. de Nav. Canadienne	255	275
Cie de Chars Urbains	130	135
Cie. du Gaz de la Cité	130	135
Merchant's Exchange	100	100
Montl. Inv't Ass. Stock	100	100
Soc. de Const. P. du D. M.	94	98
Canad. Rolling Stock Co.	100 1/2	101
Compagn. l'Équipement	87 1/2	87 1/2
Cie. d'Engin du Canada	87 1/2	87 1/2
Manufacture de Coton	85	80
Compagnie d'Entrepôt	85	80
Graphic Print Co.	85	80
Cie. de Chars de l'A. N.	105 1/2	107 1/2
Stock de la Puissance	105 1/2	107 1/2
Bons de la Puissance	105 1/2	107 1/2
Déb. du Gov't 5 p. c. stig.	105 1/2	107 1/2
Déb. du Gov't 6 p. c. cy.	105 1/2	107 1/2
Bons du Havre de Montréal, 4 p. c. cy.	98	93 1/2
Bons du Cn. de G. T. 7 p. c.	100	100
Bons du Chemin de Fer Cham- plain et St. Laurent	91	91
Dé. 8 p. c. sterling	101	101
Bons Havre de Montréal	97	98
Bons Corp. de Mont. 6 p. c.	98	98 1/2
Bons Aqueduc, Montréal	111	115
Stock de Montréal 7 p. c.	111	115
Stock de Montréal 6 p. c.	88	100

Change.

Banque de Londres, 60 jours	8 1/2	à 9
Privés do do	00	à 00
Banque de New-York	00	à 00
Privés do do	00	à 00
Traiter en Or do	115 1/2	à 116 1/2
Or de New-York, à 116.0 A. M.	115 1/2	à 116 1/2

Par L. J. FORGET,
 Courtier,
 83, rue St. François-Xavier.
 Greenback, 84 1/2.

CONSERVATION ASSURÉE DES VINS

PRÉSERVATION DE TOUTE MALADIE.—GUÉRISON DES ALTÉRATIONS DÉJÀ EXISTANTES

CLARIFICATION PARFAITE PAR L'EMPLOI DU

CONSERVATEUR DES VINS DE MARTIN-PAGIS

Pour éviter toute contrefaçon, exiger sur chaque boîte le nom : *Conservateur des Vins de Martin-Pagis.*

La conservation des vins est une des questions les plus importantes, tant pour le producteur que pour le commerçant : pour le premier, c'est souvent une grande partie de son revenu, le second risque son avoir en achetant des vins et, de leur bon ou mauvais comportement, dépend, sinon sa fortune entière au moins son gain ou sa perte. C'est donc à rendre aussi bien à la propriété qu'au commerce des vins le plus signalé service que de leur indiquer le moyen, simple, certain, facile et peu coûteux d'éviter toute chance de perte en préservant leurs vins de toute altération. Les renseignements suivants sont le fruit de longues expériences, d'essais multipliés au laboratoire, puis d'applications en grand dans tous les vignobles. Chaque assertion est appuyée sur de nombreux témoignages authentiques et indiscutables. Voici donc pour guider les détenteurs de vins dans le mode d'emploi du *Conservateur des vins de Martin-Pagis* les résultats obtenus de tous côtés et sur toute espèce de vins.

Composition du conservateur.—Le *Conservateur des vins* contient la moitié de dix poids de Tannin, très-pur, associé à d'autres principes, dont le mélange, dans des proportions utiles, en fait un agent énergique et indispensable à la conservation et à la bonification des vins de tous les pays. Seul, le Tannin ne saurait être efficace dans une foule de circonstances, les différents principes qui lui sont unis dans la composition du *Conservateur*, modifient et complètent heureusement son action : c'est ainsi que le tannin n'a aucun influence sur les vins plantés, et nombreux dans le Midi, tandis que le *Conservateur* agit sur eux aussi complètement que sur les vins non plantés.

Effets du Conservateur.—Mélange du *Conservateur* à la vendange.—La manière la plus rationnelle d'employer le *Conservateur* serait de le mélanger à la vendange ; on donnerait ainsi au vin, dès son origine, toutes les qualités de conservation désirables, c'est donc par là que nous commencerons, pour suivre et suite le vin déjà fait et non traité par le *Conservateur*. Les effets du *Conservateur* mélangé à la vendange sont les suivants : Régularisation de la fermentation. Neutralisation de la mauvaise influence des raisins pourris ou échauffés. Vin rendu plus vif, plus brillant, plus rapidement limpide. Les moindres volumineuses. Marc fournissant une eau-de-vie meilleure et plus fine. Eau garantie de conservation parfaite et préservation constante contre toute altération et toute dégénérescence, à la condition, bien entendu, de prendre les soins ordinaires des vins. Le *Conservateur* mélangé à la vendange dispose absolument de l'empoi du plâtre sur la vendange, les deux compositions ne se contraignant pas, c'est une dépense inutile, voilà tout. Le dosage est de 30 grammes par hectolitre de vin dans la vendange ; on retrouve dans la qualité de l'eau-de-vie de marc largement le supplément de dépense de ce mode de traitement comparé à celui des vins faits, qui ne nécessitent que 20 grammes par hectolitre.

Conservation des vins et préservation de toute altération.—Les vins blancs ou rouges, légers, mal vivifiés, pauvres en alcool, ou trop riches en sucre, de même que les vins bien faits, mais logés dans de mauvaises caves, dans des celliers et d'une des magasins mal situés, ou en cours de voyage sur terre et sur mer s'altèrent facilement. Tous ces vins résistent parfaitement aux germes de toutes les maladies, s'ils ont reçu une dose de *Conservateur*, qui les empêche de tourner, de piquer, de rebouillir, de pousser, de passer à l'aigre, de s'absorber, de filer, de graisser, de noircir et de perdre leur couleur. La dose à employer, sur les vins encore sains et, quelque soit leur tendance ordinaire à s'altérer, est de 20 grammes par hectolitre ; mais, pour les vins très épuisés et très mal vivifiés comme certains vins d'Espagne, très sujets à fermenter : on peut dans ce cas, pour éviter toute dévotion, aller jusqu'à 30 grammes par hectolitre. Moyennant donc une dépense tout-à-fait insignifiante, on assure absolument et pour toujours son vin contre toutes les maladies possibles, on lui donne du brillant, de la vivacité et de la finesse.

Clarification des vins.—Le *Conservateur* n'est pas une colle ; il ne faut pas lui demander la clarification rapide des vins ; grâce cependant à sa composition, il est un très-bon clarifiant, mais il n'agit que fort lentement, de 15 à 20 jours à un mois lui sont, d'après l'état de la température, nécessaires pour rendre très limpide le vin auquel il a été mêlé. L'attente de la clarification pouvant être souvent impossible au commerce, il vaut mieux avoir recours après le *Conservateur* à une colle. Toutes sont bonnes, cependant celle qui s'harmonise le mieux avec le *Conservateur*, c'est la gélatine. En collant le vin 48 heures après le mélange du *Conservateur* dans la pièce avec 12 à 15 grammes au maximum de gélatine, par hectolitre, on obtient, outre les qualités préservatrices, une clarification immédiate, une limpidité parfaite, un couleur vive et brillante, une grande finesse enfin.

Coupage des vins.—2 gr. de *Conservateur* par hectolitre de vin, suivis d'un collage avec 12 à 15 gr. de gélatine par hectolitre, donnent à tous les coupages, en dehors de la garantie contre toute altération, du brillant, de la limpidité, de la finesse, un merveilleux et un rendu remarquable. Cette addition combine intimement les éléments divers du coupage et en fait un tout homogène et d'un goût parfait.

Fabrication du Vermouth.—Une dose de 25 gr. de *Conservateur* par hectolitre de vin blanc destiné à la fabrication du Vermouth, puis un collage avec 12 à 15 gr. de gélatine, donnent la certitude de n'avoir aucune affaire à concevoir sur l'avenir de vin. Après l'addition des principes aigres dans le vin, une nouvelle dose de 5 gr. par hectolitre, complète le traitement et empêche le Vermouth de se troubler et de fermenter. Le Vermouth ainsi opéré gagne en finesse, en brillant, en limpidité, il est d'un goût plus fond et plus d'avance le palais.

Conservation et clarification des Vinifères.—La plupart des vinifères, même de vin, sont rebelles à une clarification rapide ; ceux de grains, de jus de fruits et tous les vinifères d'industrie en général ont besoin de se reposer sur des coupes pendant un temps plus ou moins long. On obtient une conservation et une clarification parfaite en employant : 30 gr. de *Conservateur* par hectolitre, un collage avec 15 gr. de gélatine par hectolitre complète le traitement.

Guérison des Vins et Vermouths.—Jusqu'à présent il n'a été question que de la prévention et de la clarification des vins et Vermouths déjà altérés, la préservation de toute dégénérescence. Le mode d'opérer est simple et certain ; il reste à examiner l'effet du *Conservateur* sur les vins et Vermouths déjà altérés.

Vins aigres ou piqués.—Le *Conservateur* n'a qu'une action fort restreinte sur ces vins, il arrête l'acrescence, mais ne rétablit pas le vin ; son emploi est donc à peu près inutile dans ces cas.

Vins tournés, aigres, filants, fermentant, etc.—Dans ces diverses maladies, le *Conservateur* a une action énergique, mais il n'est pas possible d'indiquer à l'avance le dosage nécessaire, il dépend, on le comprend, de l'état de maladie du vin. Il faut donc des essais successifs et sur de petites quantités pour arriver au dosage exact de *Conservateur* à employer. En général, cependant, lorsque la maladie n'est pas trop avancée, le traitement suivant donne les meilleurs résultats : 20 gr. de *Conservateur* par hectolitre de vin ; 48 heures après le mélange au vin, collage avec 12 à 15 gr. de gélatine par hectolitre, puis après soutirage et clarification, nouvelle addition de cinq grammes de *Conservateur* par hectolitre.

Vermouths filants ou fermentant.—Pour rétablir la limpidité du Vermouth devenu louche et arrêter la fermentation qui se détermine quelque fois dans ce liquide il convient d'employer : 25 gr. de *Conservateur* par hectolitre, de coller avec 12 à 15 gr. de gélatine par hectolitre, puis de faire un second rago et clarification une nouvelle addition de 25 gr. par hectolitre. Si la fermentation est très active, le premier dosage de 25 gr. peut être porté à 40 ou 50 gr., c'est même d'essais successifs.

Conservateur spécial pour les vins blancs.—Pour la préparation des vins mousseux et pour les vins blancs qui jaunissent, il convient de demander le *Conservateur spécial à ces vins.*

Préparation des vins mousseux.—Pour obtenir une préparation parfaite pour les vins blancs mousseux, leur conserver leur transparence et leur mousse, les empêcher de contracter quelque altération que ce soit, faire qu'ils ne deviennent ni gras, ni filants, ni noirs, il faut ajouter à ces vins 50 gr. de *Conservateur* par hectolitre ; laisser le *Conservateur* agir pendant huit jours sur le vin, puis coller avec 25 grammes de gélatine par hectolitre et enfin ajouter le sirop et la liqueur nécessaires pour donner la mousse au vin.

Vins blancs qui jaunissent.—Le traitement ci-dessus convient fort bien aux vins blancs qui jaunissent ; ils deviennent alors brillants, de belle nuance et leur goût s'améliore d'une façon très remarquable.

Tout ce qui vient d'être dit, tant sous le rapport de la conservation des vins que de leur clarification et de leur guérison est victorieusement affirmé par les expériences faites aussi bien en France qu'à l'étranger.

Il n'est pas une seule espèce de vin français, italien ou espagnol sur lequel le *Conservateur* n'ait été employé et toujours avec succès. La conclusion à en tirer, c'est que tout détenteur de vins, qui le laissera se perdre le fera volontairement ; nous ajouterons qu'il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le guérir, car si bon que soit l'emploi du *Conservateur*, il est des maladies qu'il ne guérit pas et pour d'autres trop avancées, il ne peut rétablir complètement le vin.

Mode d'emploi.—On peut employer le *Conservateur* à toutes les époques de l'année, dans la vendange et à l'emplissage des fûts, à l'instant même de leur expédition pour les voyages de terre et de mer. Il suffit de le dissoudre dans cinq fois son poids d'eau tenue en ébullition pendant cinq minutes, de laisser refroidir, de le verser dans le vin et d'agiter pour opérer le mélange. Le *Conservateur* craint l'humidité et doit être tenu dans un endroit sec. Malgré l'humidité, le *Conservateur* ne perd pas ses propriétés ; on peut s'en servir de la même manière quo qu'il était sec, en augmentant un peu la dose.

PRIX : 500 grammes pour 25 hect. de vin, 6 fr.—1 fr. pour 50 hect. de vin, 10 fr.

DÉPOT CENTRAL : à l'OFFICE VINICOLE, 4, Rue du Pré-au-Clercs, Paris.

Les commandes peuvent être adressées à

MORIN & CIE.,

Courtiers et Commissionsnaires,

No. 10, Rue St. Nicholas, Montréal,

PROSPECTUS

L A

Compagnie Canadienne

DES

METAUX

Capital.....\$200,000.00
Montant des Parts.....\$100.00

Directeurs Provisaires

CHAS. H. LETOURNEUX, Ecr., Président ;
HILAIRE BELIVEAU, Ecr., Vice-Président.

Directeurs

J. T. LETOURNEUX, Ecr. ;
CHAS. NELSON, Ecr. ;
VITAL GRENIER, Ecr. ;
ONEZIME DEBLOIS, Ecr.

Cette Compagnie a été incorporée par un acte du Parlement fédéral, passé durant sa dernière session. Son objet est, clause II "de fonder et d'établir des maisons de commerce dans toutes les parties de la Puisse du Canada, pour l'importation, l'exportation et la vente en général des métaux et de tous autres articles se rattachant généralement à cette branche de commerce."

Elle pourra aussi s'amalgamer (clause XIII) avec la compagnie d'acier du Canada ou avec toute autre compagnie formée dans le but de fabriquer et de façonner les métaux et les minerais en général.

Le capital est fixé à \$200,000 (susceptible d'être porté à \$300,000) divisé en 2,000 parts de \$100. Elle entrera en opérations dès que \$50,000 auront été versées. La balance du capital ne deviendra exigible que dans le cas où "à la suite de pertes ou autrement, le capital et l'actif disponibles de la compagnie, en sus et au-delà de tous ses engagements et obligations serait réduit au-dessous de la dite somme de \$50,000" et les versements ne devront pas dépasser le montant nécessaire pour atteindre cette valeur de \$50,000 (clause IIème).

Déjà les promoteurs de cette compagnie, qui tous emploient le fer soit comme matière première, soit comme article de commerce, ont souscrit \$25,000 au fonds capital. Ce fait seul doit donner au public la plus entière confiance.

Il ne faut pas s'étonner de cet empressement. Le champ ouvert à cette compagnie est très vaste et sa carrière ne pourra manquer d'être heureuse. Les métaux constituent l'un des principaux objets de notre commerce intérieur et extérieur. Ces importations de fer, d'acier, etc dépassent \$8,000,000 annuellement et nul doute qu'elles ne reçoivent une nouvelle impulsion des grands chemins de fer et travaux publics qui sont projetés en si grand nombre.

Ce commerce est très profitable, et les actionnaires peuvent compter sur 12 1/2 à 15 p. 100 de profits, tous frais payés. Ceux qui connaissent le commerce de ferronnerie savent que cette évaluation est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

C'est cette conviction qui a engagé les promoteurs à constituer une compagnie puissante qui pourra jusqu'à un certain point contrôler le marché et contribuer au développement des ressources du pays.

Les directeurs nommés dans l'Acte sont tous engagés dans le commerce de ferronnerie où ils jouissent de la position la plus honorable et ils offrent au public les garanties les plus sérieuses de capacités, d'intégrité et d'entente des affaires.

Les conditions de la souscription sont 1 p. 100 en souscrivant ; 10 p. 100 après l'organisation de la Société, et 10 p. 100 de trois mois en trois mois jusqu'à ce que \$50,000 soient versées.

BANQUIER : LA BANQUE DU PEUPLE

COURTIERS : MORIN & CIE.

Les Livres sont ouverts et l'on peut souscrire en s'adressant à M. MORIN & CIE., No. 10, rue St. Nicolas, Montréal.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 31 JUILLET 1873.

Banque d'Hoehelaga.

Les actions souscrites au fonds capital de cette nouvelle institution dépassent déjà \$100,000.

Compagnie Canadienne des Métaux.

\$8,000 d'actions ont été souscrites en deux jours au fonds capital de cette compagnie. Le capital souscrit s'élève déjà à \$33,000.

Nous avons reçu plusieurs ordres de nos abonnés de la campagne. Tous devraient se hâter de souscrire.

La commission du Havre.

Lundi prochain, le 4 août, la Chambre de Commerce et l'Association de la Halle aux Blés de cette ville devront choisir, la première *deux* et la seconde *un*, membres de la nouvelle commission du Havre. Le poll ouvert à dix heures sera fermé à quatre, et chacun des membres se fera sans doute un devoir d'aller déposer son vote.

Les marchands canadiens français forment maintenant une fraction assez considérable des deux principales associations commerciales de cette ville. Ils devraient s'entendre pour donner leurs voix à des hommes qui offrent toutes les garanties possibles. S'ils ne peuvent élire l'un d'eux, au moins peuvent-ils faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, et il est probable qu'aucun des candidats dont il est question ne pourrait se passer de l'appoint qu'ils peuvent fournir.

La nouvelle commission du Havre, nous l'avons dit plusieurs fois déjà, se composera de neuf membres, dont quatre nommés par le gouvernement, deux par la Chambre de Commerce et un par la Halle aux Blés, le Conseil de Ville et les intérêts de la navigation, respectivement. Il faut savoir choisir des hommes aux idées larges, qui n'arrivent point avec des idées préconçues et qui ne veulent rien voir en dehors de leurs projets favoris, ou qui ayant des intérêts à un endroit veulent y concentrer toutes les améliorations.

Il est nécessaire encore de choisir des hommes qui aient confiance dans l'avenir de Montréal, qui voient son port dans son ensemble et comme un tout dont les diverses parties doivent être utilisées avec un soin égal ; qui aient la hardiesse de concevoir et l'énergie d'exécuter les projets qui

leur paraîtront avantageux au commerce.

Ecartons les impraticables pour donner le pas aux hommes pratiques, impartiaux, sans préjugés et décidés à réaliser les améliorations nécessaires à l'est et à l'ouest, suivant qu'elles seront plus avantageuses à l'objet que tout le monde doit avoir en vue.

Dans tous les cas, nous recommandons encore une fois à nos compatriotes membres de la Chambre de commerce et de la Halle aux Blés de s'entendre et de faire peser tout le poids de leur nombre et de leur influence, dans l'intérêt bien entendu du commerce et de l'avenir de notre ville.

Les chemins de fer canadiens.

Le réseau des chemins de fer canadiens est de création assez récente et il est encore loin d'être complet. Il y a quelques unes des lignes principales qui ne sont encore que projetées, ou en voie d'exécution.

De ce nombre il faut compter le chemin du pacifique long de 2,700 milles ; le chemin de la rive nord, long de 180 milles et le chemin de colonisation d'une longueur de 141 milles.

Ces trois routes formeraient une chaîne de communications non interrompues entre l'océan atlantique et l'océan pacifique et un réseau complet par eux-mêmes.

Nous avons ensuite le chemin de fer intercolonial qui va entrer en opération jusqu'à Rimouski et qui dans dix huit mois mettra les provinces supérieures en communications directes et constantes avec St. Jean, N. B. et Halifax, N. E.

A ces troncs principaux, viennent aboutir une multitude d'embranchements plus ou moins considérables qui sont comme autant de ruisseaux qui alimentent le grand fleuve, et qui portent de toutes parts l'abondance et l'activité commerciales.

Quand tous les chemins de fer projetés ou en construction seront terminés, le Canada possèdera un magnifique réseau ferré qui n'aura besoin que d'être développé à mesure des besoins de la colonisation et des exigences du commerce local. Les lignes principales formeront un tout complet qui fixera à bon droit les regards des étrangers.

Rien ne contribue davantage au développement d'un pays, à sa richesse et à l'activité de ses transactions commerciales que l'existence de chemins de fer qui transportent sur les marchés les produits de la ferme et ceux de l'industrie. Pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état actuel du Canada et de le

comparer à ce qu'il était il y a trente ans et calculer le taux du progrès qu'il a fait dans cette espace de temps. Ils développent en même temps la population, la production, favorisent l'immigration et la colonisation. Ce sont les véritables agents du progrès moderne.

Le Canada compte aujourd'hui 2,904 milles de voie ferrée, dont 1,377 milles—ou bien près de la moitié—font partie du système du Grand Tronc. L'année dernière, leur longueur totale était de 2,851 milles, accusant ainsi une augmentation de 53 milles, ainsi répartie : Intercolonial, 8 milles, Northern, 21 milles, Toronto et Nipissing, 25 milles.

Voici le tableau des chemins de fer en opération au Canada à la date du 1 juin 1873 comparé à 1872.

	1873	1872
	milles	milles
Brockville et Ottawa.....	86	86
Canada Central.....	28	28
Cobourg, P. et Marmora.....	22	22
Européen et nord américain.....	108	108
Great Western.....	351½	351½
Grand-Tronc.....	1,377	1,377
Intercolonial.....	269	261
London et Port Stanley... 24½	24½	
Midland.....	89	89
Northern.....	141	120
N.-Brunswick et Canada. 138	138	
St. Laurent et Ottawa.....	54	54
St. Laurent et Industrie.. 12	12	
Toronto et Nipissing.....	88	63
Windsor et Annapolis.....	92	92
Welland.....	25	25
	2,904	2,851

Il est aussi satisfaisant de constater en examinant les rapports du trafic pour les deux années dernières que l'augmentation a été générale et qu'elle s'est étendue aux lignes locales comme à celles qui se rattachant aux grands chemins de fer américains, servent au trafic de transit. Les derniers rapports que nous avons reçus s'arrêtent au 1 juin dernier, et encore ne sont-ils pas tout à fait complets. Ils accusent pourtant les chiffres suivants comme étant ceux des recettes de toutes sources pour le mois de mai 1873 et 1872 respectivement :

1873.....	\$1,471,005.11
1872.....	1,245,336.73
Augmentation.....	\$225,668.38

Voici maintenant en détail le tableau comparé des recettes des chemins de fer pour les deux années 1872 et 1873.

Nous omettons ceux dont les rapports pour l'année courante ne sont pas encore parvenus, afin d'établir une juste comparaison. Nous incluons l'Intercolonial qui n'était pas encore ouvert au mois de mai 1872.

Chemins.	1873.	1872.
Brockville et Ottawa.....	\$ 26,756.92	\$ 32,809.00
Canada Central.....	8,382.34	4,760.00
Cobourg P. et M.....	4,904.00	6,853.00
Great Western.....	493,960.59	435,578.37
Grand Tronc.....	757,820.00	678,205.00
Intercolonial.....	70,070.70
Midland.....	36,936.43	29,425.55
N. Brunswick et Canada.....	20,996.09	20,923.88
St. Laurent et Ottawa.....	16,682.89	15,338.34
St. Laurent et Industrie.....	1,616.26	791.23
Toronto et Nipissing.....	17,540.71	11,614.89
Welland.....	15,338.14	9,039.47
Total.....	\$1,471,005.11	\$1,245,336.73

Augmentation.. \$225,668.38

Ces chiffres sont satisfaisants et indiquent une activité et une prospérité croissantes.

Nouvelles Compagnies Commerciales.

La "Gazette Officielle" du Canada publie des avis concernant l'incorporation de nouvelles Compagnies commerciales :

De "La Compagnie d'emmagasinage pour l'importation." Capital \$200,000 en 2,000 actions de \$100 chacune.

Requérants :—Thomas Tiffin, Montréal, marchand ; Thomas Caverhill, Montréal, marchand ; Thomas Gordon, Montréal, marchand ; Frederick Nash, Montréal, banquier ; Mathew A. Gault, Montréal, banquier ; Edward K. Greene, Montréal, marchand ; Alexander W. Ogilvie, Montréal, marchand ; Charles Hagar, Montréal, gentleman ; Henry McKay, Montréal, marchand.

De "La Compagnie Shedden," limitée. Le capital social sera de \$500,000 divisé en 5,000 actions de \$100 chacune.

Requérants :—M. William Paton, de Johnstone, Renfrewshire, Ecosse ; Thomas Symington, expéditeur, M. Andrew Young et M. Charles Webster, tous trois de la cité de Montréal, en la province de Québec ; Campbell Mackenzie, de la cité de Toronto en la province d'Ontario, expéditeur ; et M. George Paton, de Kilbernie, Ayrshire, Ecosse.

L'objet de cette compagnie est de transporter et expédier des grains et marchandises de et à destination de toutes localités en Canada et d'emmagasiner ces grains et marchandises ainsi que d'acheter, construire et entretenir des machines élévatoires et magasins dans toutes localités du Canada.

La compagnie exercera ses opérations dans toutes les provinces du Canada, et son bureau principal sera dans la cité de Montréal.

Ingérence Induc.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* du 25 courant :

La chambre de commerce de Québec avait écrit au gouvernement fédéral, le printemps dernier, pour lui demander d'instituer une enquête sur les causes des désastres du St. Maurice. Aucune plainte directe n'était formulée, cependant ; mais on demandait de s'enquérir des faits. L'honorable ministre des Travaux Publics

ne pouvait néanmoins accueillir cette demande sans prendre les moyens de justifier ses employés ou de les condamner, s'ils avaient apporté de la négligence ou de la maladresse dans l'accomplissement de leurs devoirs. Aussi M. Langevin fit-il prévenir la chambre de commerce de Québec, que mercredi, le 23 courant, M. Richard Pope, du département des travaux Publics se rendrait à Trois-Rivières pour recevoir les plaintes ou les accusations et prendre note des défenses que les employés pourraient offrir.

Le 23, personne ne s'est montré de la part de la chambre de commerce, le 24 non plus. M. Pope en a donc été quitte pour une promenade dans l'embouchure du St. Maurice où il a pu constater que les accidents survenus étaient réellement des accidents incontrôlables et que les mêmes accidents menacent de se répéter le printemps prochain, si le gouvernement ne s'empresse de faire les réparations demandées.

La chambre de commerce de Québec ignorait-elle par hasard qu'il existe une chambre de commerce aux Trois-Rivières, et que c'est à elle que la chambre de commerce de Québec aurait dû s'adresser pour faire l'enquête qu'elle a demandée à l'honorable ministre des Travaux Publics. La chambre de commerce des Trois Rivières est-elle si peu soucieuse de ses privilèges qu'elle ne ressent pas la manière par trop cavalière avec laquelle elle vient d'être traitée par celle de Québec ? S'il en est ainsi le plus vite elle disparaîtra, le mieux ce sera, car si elle ne peut s'occuper de ses intérêts majeurs, d'autres corps qui comprendront mieux leur mission pourront se charger de les tenir en tutelle.

L'enseignement commercial.

Il vient de se fonder à Paris, sous la présidence et sur l'initiative de M. Henri Bamberger, un comité dont le but est d'encourager l'enseignement commercial en France par le moyen le plus pratique, c'est à-dire en formant des professeurs qui donnent un enseignement égal à celui des premières écoles de l'étranger. Le comité a pensé que le meilleur moyen pour arriver à ce résultat est de faire appel à ceux qui se destinent à l'enseignement, et même à ceux qui l'exercent déjà, et de faciliter leurs études spéciales par la création de bourses.

Les candidats choisis passeront une ou deux années, selon leur degré de préparation, auprès d'une école de commerce de France. Ils iront ensuite à l'étranger pendant un temps qui pourra varier de six mois à un an.

Le comité les mettra en rapport avec les meilleurs maîtres de l'étranger et leur assurera les moyens d'étendre et de compléter leur instruction.

Durant leur séjour en France, ils recevront une allocation de 2,000 fr. par an ; hors de France, une allocation de 3,000 fr. par an.

En échange, le comité demande seulement des rapports trimestriels sur les études faites, l'engagement d'honneur de se

vouer à l'enseignement commercial en France.

Il croit pouvoir ajouter que des positions avantageuses ne feront pas défaut à ceux qui se seront montrés à la hauteur de la tâche qu'on leur propose, et qu'il continuera à leur prêter son appui et à les servir de son influence au delà de l'époque consacrée aux études.

Le 1er octobre prochain trois bourses seront allouées.

Les candidats sont invités à faire parvenir leurs demandes du 15 au 31 août;

A Paris, au secrétariat de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin;

A Lyon, à la direction de l'École de commerce de Lyon;

Au Havre, à la direction de l'École supérieure de commerce du Havre.

Le comité se mettra en rapport avec eux dans le courant du mois de septembre, et leur fera connaître les choix qu'il aura faits.

Aucune connaissance commerciale n'est imposée aux candidats au moment où ils se présenteront au concours; toutefois il sera accordé la préférence à ceux qui connaîtront les langues étrangères [surtout l'anglais et l'allemand], la géographie, la législation au point de vue commercial et les calculs au moyen des logarithmes.

Nous avons déjà nommé le fondateur de ce comité, M. Henri Bamberger, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Voici les noms des membres qui se sont associés à son œuvre:

MM, Edouard Aynard, banquier à Lyon; M. Bréal, professeur au Collège de France; V. Duruy, ancien ministre de l'instruction publique; Paul Leroy-Beaulieu, rédacteur en chef du journal l'Economiste français; A. Penot, directeur de l'École de commerce de Lyon; Charles Robert, ancien secrétaire général du ministre de l'instruction publique; Jacques Siegfried, président de l'École supérieure de commerce du Havre; H. Vannier, directeur de l'École supérieure de commerce du Havre.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Table listing various metal and iron products with prices per lb or per 100 lbs, including items like 'Acer fondu', 'Acer à ressort', 'Antimoine', etc.

Table listing 'Chaines à mailles courtes (grelins)' with specifications like '3/8, 7/16, 1/2 pouce' and prices.

Table listing 'Clous coupés par 100 lbs' with various sizes and prices.

Table listing 'Coffres forts (Kershaw) selon grandeur et fini' and 'Couchettes en fer simples et doubles'.

Table listing 'Complets' and 'Courroies (Belt) en cuir'.

Table listing 'Couteaux à foie et paille', 'Crin frisé', 'Ecrous carrés', 'Emery', 'Eclisses Wright', 'Epingles', 'Essieux', 'Etrilles étamées', 'Etain en barres', 'Etain en saumon', 'Etain de forgeron'.

Table listing 'Etain patentés', 'Fer en barre écossais', 'Fer en barre affiné', 'Fer en barre Suède', 'Fer en barre angle', 'Fer en barre clous à cheval', 'Fer en barre carvelles', 'Fer en barre plaques communes', 'Fer en barre Lowmoor', 'Fer en feuille'.

Table listing 'Fer en feuille à clous', 'Fers à chevaux', 'Feuillard à clous', 'Fers à cercles', 'Fers à flasquer', 'Fils de fer poli', 'Fer galvanisé', 'Fer enroulé', 'Fers à roue', 'Fers à fourches', 'Fers à poinçonnage', 'Fers à paille', 'Fers à fumier', 'Fers à bêcher'.

* Fusée de Mine: do pour miner à sec, par 1000 pds 0 00 .. 3 00

Table listing 'Fontes par tonneau' with various types like 'Canada', 'Calder', 'Coltess', etc.

Table listing 'Fer blanc par caisse' with various grades like 'Churocal', 'IX', 'LXX', etc.

Table listing 'Fiches communes' and 'Fiches ordinaires'.

Table listing 'Machines à lattes et bardeaux', 'Machines à perforeur avec tarière', 'Machines à tordre l'élinge'.

Table listing 'Machines à driller', 'Machines à mortaiser', 'Marteaux en fer par douz', 'Marteaux en acier'.

Table listing 'Meules par lb', 'Outils en bois pour menuisier', 'Papier sablé par ramme', 'Pelles F & W'.

Table listing 'Pelles F & W', 'Pelles de Dnn's', 'Pelles de F Fox', 'Pelles de Kearney's', 'Pelles de grain F & W'.

Table listing 'Peintures à gonds', 'Peintures de sur palâtre', 'Poèles doubles', 'Poèles à frire', 'Poèles à frire polles à manches courts'.

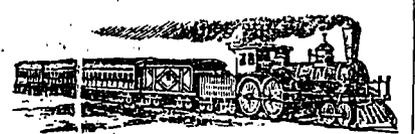
Table listing 'Plomb en saumon', 'Plomb en feuille', 'Plomb à tir', 'Plomb à tuyaux à gaz', 'Plomb en eau', 'Plomb de renvoi'.

Table listing 'Poudre à miner par baril', 'Poudre à tir', 'Pompes à citernes', 'Pompes aspirantes et foulantes'.

Table listing 'Plaques de socs écossais', 'Ressorts de voiture', 'Rivets noirs', 'Rivets étamés', 'Rivets à pointes', 'Rivets pour tonneliers', 'Rivets en cuivre', 'Soclets de forge', 'Serrures', 'Soies rondes', 'Soies à bridaux', 'Soies à moulin', 'Soies à godendard', 'Soies à autres longueurs', 'Soies à bois de cordes', 'Soies à autres longueurs', 'Soies de charrues écossais', 'Tarières et mèches en tarières', 'Tôle du Canada', 'Tubes en fer par pied'.

Chemins de Fer du Canada Central

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa via Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens

Table with columns for 'DEPART' and 'ARRIVEE' listing train schedules for Brockville, Ottawa, and Renfrew.

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

J. ABBOTT, Géant.

Brockville, 5 Mai 1872

LE NEGOCIANT CANADIEN

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

Matières			
Mariatique.....	par lb	5 1/2	6
Ox ilique.....	"	35	40
Sulphurique.....	"	4	5
Alcals			
Potasse première.....	par 100 lbs	6 30	6 35
Do seconde.....	do	Lomiale	
Pernasse première.....	do		8 10
Do seconde.....	do		6 60
Allumettes			
Allumettes Eddy.....	par cs 5 grosses	5 00	5 50
Beckot.....	do	4 50	4 75
Québec.....	do	4 25	4 50
Autres			
Ale du Canada.....	par lb	9	11
Etrauger.....	do	10	10
Articles en bois			
do Cuvettes assorties 3.....		2 35	
do do 4.....		3 50	
do do 9.....		4 60	
Epingles par boîte 5 Grosses 1 20.....		1 25	
Lavases en bois.....	par douz.	manquant	
do zinc.....	do	2 25	
Secaux ordin. 2 céro do.....		2 25	
do 3 do do.....		2 50	
Tinettes à beurre en pin p. 100.....		28 00	
do do en frêne do.....		32 00	
Bains			
Bains en laiton, No. 0*.....	par douz.	3 25	
" No. 0.....	"	2 75	
" No. 0.....	"	2 82	
" No. 1.....	"	2 35	
" No. 1.....	"	2 25	
" No. 2.....	"	2 05	
" No. 2.....	"	1 95	
" No. 3.....	"	1 65	
" No. 3.....	"	2 80	
" No. 1.....	"	1 75	
" No. 2.....	"	Manquant.	
" No. 3.....	"	1 45	
" Hurl.....	"	3 00	
" No. 1.....	"	2 35	
" No. 2.....	"	2 10	
" 3 cordes.....	"	1 90	
" 3.....	"	No. 3.....	1 80
Biscuits			
Biscuits à la Reine.....	par lb.	12 1/2	0 14 1/2
" au Vin.....	"	9	0 10
" Pic-Nic.....	"	8 1/2	0 10
" Mélanges communs.....	"	7	0 8
" do riches.....	"	0 12 1/2	0 14 1/2
Bien			
Paver en boutons.....	par lb	0 6 1/2	0 7 1/2
Eu billes assorties.....	do	0 12 1/2	0 15
Victoria Laundry.....	do	0	0 15
Bois de chauffage			
Erable.....	par corde	8 00	8 50
Hêtre.....	do	7 00	7 50
Merisier.....	do	6 50	7 50
Mélè.....	do		6 50
Platine.....	do		6 00
Épinette.....	do	5 00	5 50
Frêne.....	do		4 00
Bois de service			
Pin clair.....	par 1000 pieds	30 00	35 00
Seconde et troisième.....	do	14 00	19 00
Cuil.....	do		12 00
Mardiens de 3 pouces par 100.....			90 00
première qualité.....			50 00
deuxième do.....			55 00
Cuil.....			30 00
Épinette blanche.....	par 1000 pieds		18 00
Mardiens 3 pouces.....	par 100	30 00	34 00
Prucac.....	par 1000 pieds	10 50	11 00
Bis de charpente Solives do.....		14 00	17 00
Mardiens de 3 pouces.....	par cent	30 00	32 00
Noyer noir.....	par 1000 pieds	75 00	80 00
Bois blanc 1 pouce beau do.....		20 00	25 00
do do ordinaire do.....		17 50	20 00
do do do.....		17 50	20 00
Frêne.....	do	17 50	20 00
Cuene.....	do	50 00	70 00
Orme dur.....	do	35 00	40 00
Merisier Hêtre et Erable do.....		25 00	30 00
Noyer tendre.....	do	35 00	40 00
Bardaux en pin.....	do	3 50	4 00
do épinette.....	do	2 00	2 30
Lattes, pinet épinette.....		1 75	0 00
Boucher			
Boucons à bière.....	par grosse.	0 15	0 25
do Vin.....	do	0 40	1 00
do soda.....	do	0 85	0 60
do communs.....	do	0 10	0 20
do bondes.....	do	0 50	1 20
Bouteilles			
Bouteilles Françaises à vin, p. grosse.....		7 00	7 70
do Anglaises à vin.....		7 00	7 20
do Anglaises à bière.....		6 75	7 00
do A Champagne.....			manquant
Briques			
Communes ordinaires par 1000.....		7 00	7 50
Pressées dures.....	do	9 00	9 50
do de Montréal.....	do	10 00	10 50
do de Montréal.....	do		12 00
A feu.....	do	35 00	38 00
De Bath par douz.....		0 85	0 40

Café Vert			
Du Cap.....	par lb.	\$ c.	\$ c.
do.....		Manque.	
St. Domingue.....	"	do	
Jamaïque.....	"	0 21	
Marsalbo.....	"	0 22	0 24
Ceylan.....	"	0 22	0 24
Peaberry.....	"	manque	
Java.....	"	0 23	0 25
Mocha.....	"	0 31	0 33
Mysore.....	"	manque	
Cartes à jouer			
Communes par douz.....		0 60	0 80
Dorés.....	do	2 00	1 00
Chanvre			
Nouveau Zélande.....		0 10	0 10 1/2
De Russie.....		0 9	0 9 1/2
De Manille.....		0 11 1/2	0 12
Bris.....			
Cire			
Jaune du Canada.....	par lb.	0 30	0 35
Bianche de la Havane.....	do	0 70	0 75
Cortage			
Câble à licou Manille.....	par lb.		0 13 1/2
" merilus.....	"		0 13 1/2
" grillis.....	"		0 15
Cordes 48 pieds.....	par douz.	0 95	1 25
" 80 pieds.....	"	1 50	1 55
" 72 pieds.....	"		1 80
" 100 pieds.....	"		2 50
Chandelle			
Spermacetique de Belmont.....	par lb.	0 22 1/2	0 23
Paraffine blanche.....	"	0 22 1/2	0 27 1/2
do colorée.....	"	0 25	0 30
Française.....	"	0 22	0 24
De sulf.....	"	0 10	0 11
Charbon			
Américain en bloc.....	par 2000 lbs	7 60	0 00
do pour grille.....	do	7 60	0 00
do œuf.....	do	7 50	7 75
do noix.....	do	7 75	8 00
Anglais pr. grille.....	do	9 00	10 00
Bale glacée.....	do		7 00
Écosais à vapeur.....	do		8 50
Pays de Galles.....	do		manque
Liverpool.....	do		8 00
Intercolonial à vapeur.....	do		manque
do pour grille.....	do		10 00
Criblures.....	do	6 00	6 00
Chocolat			
Taylor.....	par lb.	27	30
Fry.....	"	25	1 00
Menier.....	"	45	50
Cacao			
Epps.....	par lb		40
Taylor.....	"	20	37 1/2
Chicorée			
Barry.....	par lb.	10 1/2	12
Taylor.....	"	10 1/2	12
Cigares			
Allemands.....	par 1000	13 00	14 00
Havane.....	"	24 00	26 00
Unroot de Manille.....	"	24 55	25 00
Imitation do.....	"		do
Cirage			
" No. 1.....	par grosse	2 75	3 00
" No. 2.....	do	3 25	3 50
" No. 3.....	do	4 50	4 75
Day & Martin, bouc.....	par douz.	1 60	1 75
do bouc.....	do	2 80	3 00
Colle forte			
Canadienne.....	par lb.	20	30
Américaine ordinaire.....	do		manque
do blanche.....	do	40	50
Anglaise.....	do		manque
Comestibles			
Beurre de choix.....	par lb.	19	20
Bon ordinaire.....	do	17	18
Ordinaire.....	do	15	16
Inférieur.....	do	9	10
De Kamouraska.....	do		manque
Bacon fumé.....	do	13	14
Epaves salées.....	do	8	9
do fumées.....	do	0	10
Jambons salés.....	do		manquant
do fumées.....	do	12	13
Boeuf salé.....	par tierce	15 00	25 00
do.....	par baril	15 00	19 00
Lard salé mess.....	do	17 75	18 00
do mess mince.....	do	16 50	17 00
do prime mess.....	do		manque
do prime.....	do		do
do extra prime.....	do	11 50	12 00
Fromage choix.....	par lb.	11	11 1/2
do ordinaire.....	do	10	10 1/2
Sauoudoux en tierce.....	do	8 1/2	10
do baril.....	do	10	10 1/2
do tinette.....	do	10 1/2	11
Coton à chandelle			
Américain.....	par lb.	25	60
Conleurs			
Blanc de plomb Genuine.....	par 25 lbs		2 50
do No 1.....	do		2 40
do No 2.....	do		2 25
do No 3.....	do		2 00
Blanc de zinc.....	par lb.		0 75
Blanc de ceruse.....	par 100 lbs		0 75
do d'Espagne.....	do		1 00
Cobre jaune.....	do	2 00	3 00
Rouge de Venise.....	do	2 50	3 00
Vermillon commun.....	par lbs	0 40	0 50
do de Chine.....	do		1 50

Cuirs			
Cuir à Semelle, No. 1 B A.....	par lb.	25	21
do No 2 do.....	do	28	23
do (Slaughter).....	do	30	32
Cuir à Harnais.....	do	40	44
Vache Cirée Légère.....	do	42 1/2	44
do Lourde.....	do	40	42
do à grain.....	do	40	43
Vache Bouffe légère.....	do	30	32
do do Lourde.....	do	27 1/2	30
Vache à Grain (bull).....	par pied.	18	17
Vache fendue (pobled).....	do	18	17
Vache Cirée, unie.....	do	19	20
do carlée.....	do	17 1/2	18
Veau Canadien, 24 à 30 lbs.....	par lb.	65	75
do 30 à 36 lbs.....	do	75	80
Peaux de Monton.....	do	30	40
do inspectées No 1.....	par lb		9
do No 2.....	do		9
Empois			
Do Berger assorti.....	par lb.	12 1/2	13
Do Riz.....	do	12 1/2	13
Do Glenfield.....	do	13 1/2	14
Do Edwardsburg.....	do	7 1/2	8 1/2
Imlach et Morlon.....	do	7 1/2	8
Do Mals.....	do	10	11
Épices			
Cannelle.....	par lb.	22	25
Clous de Girofle.....	do	24	25
Gingembre d'Afrique.....	do	15	16
do Jamaïque.....	do	18	20
Macis.....	do	1 00	1 20
Muscade.....	do	99	1 00
Moutarde de Wix.....	do	17 1/2	20
do do botté.....	par douz.	4 40	4 50
do de Taylor.....	par lb.	2 00	2 75
do de Roen.....	do	17	20
do Colman.....	do	17	20
do Française.....	par douz.	1 80	1 90
Piment.....	par lb.	7	8
Poivre noir.....	do	18	19
do blanc.....	do	38	40
do de Cayenne.....	do		30
Farines			
Par baril de 198 lbs.			
Supérieur extra.....		Nominale	
Extra.....		6 75	6 80
Fancy.....		6 25	6 50
Do de l'Ouest.....			Manque.
do Canada.....		5 80	5 90
Canal Welland.....		5 80	5 90
Forté pour boulanger.....			6 15
Superfine No. 2.....			5 15
Fine.....		5 40	5 6
Middling.....			4 75
Pollard.....		3 40	3 65
Farine en poche.....	par 100 lbs.	2 80	2 85
do d'Avoine.....	do	2 00	2 10
do de seigle.....	do	5 40	5 60
do de Mals.....	do		Manque.
Fournitures de Bord			
Goudron (Coal tar).....	par baril.	3 30	4 00
do Wilmington.....	do	5 00	5 50
Potx.....	do	5 50	6 00
Résine épurée No. 1.....	do	5 50	6 00
do No. 2.....	do	4 50	4 75
do pale.....	do	8 00	9 00
Extra pale.....	do	9 00	10 00
Térébentine.....	par gallon	0 57 1/2	0 00
Fournitures			
Castor par lb.....		2 00	2 50
Ours noir, chaque.....		10 00	12 00
Pêcheur.....		6 00	7 00
Renard argenté.....		25 00	50 00
Do croisé.....		2 00	5 00
Do rouge.....		1 50	1 75
Loup cervier.....		1 75	2 00
Martre foncée.....		5 00	7 00
Do pale.....		2 00	2 50
Vison foncé.....		4 00	4 25
Do pale.....		2 00	3 00
Loutre.....		10 00	12 00
Rat musqué d'automne.....		12 1/2	15
do d'hiver.....		15	20

Grains—		
Blé de Prin..... par 60 lbs.....	1 23 .. 1 32	
do Blanc d'hiver do	do	manque.
do Rouge d'hiver do	do	do
do Milwaukee No.1 do	nominal.	1 25
do do No.2 do	do	do
do Chicago No.1 do	nominal.	1 24 .. 1 25
do do No.2 do	1 24 .. 1 25	
Pois..... par 60 lbs.....	82 1/2 .. 0 85	
Mais..... par 60 lbs.....	46 .. 50	
Avoine..... par 32 lbs.....	30 .. 32	
Grains de Lin..... par 60 lbs.....	do	manque
do Mil..... par 45 lbs.....	0 1/2 .. 0 1/2	
do Treffe..... par	0 1/2 .. 0 1/2	
Houblon—		
Récolte 1871..... par lb.....	Manque	
do 1872..... do	19 .. 20	
Huiles—		
De Balaine brute..... par gallon.....	Manque	
De Lin domestique crue do	72 1/2 .. 75	
do do bouillie do	77 1/2 .. 80	
do étrangère crue do	75 .. 77 1/2	
do do bouillie do	80 .. 82 1/2	
De Lard Extra..... do	Manque	
do No 1..... do	80 .. 85 1/2	
do No 2..... do	75 .. 80 1/2	
De loup marin raffiné..... do	55 .. 60	
do blanche ord do	51 .. 52 1/2	
do pallo do	51 .. 52 1/2	
do brune..... do	51 .. 52 1/2	
D'olive de bouches en fut do	75 .. 1 80	
do commune..... do	1 00 .. 1 10 1/2	
do bouches Baigalupi do	2 40 .. 2 75	
do en bouteille..... par caisse.....	3 40 .. 3 50	
do Barton (Guastier) do	7 50 .. 8 00	
do do do	8 50 .. 9 00	
do Puget Bout..... do	5 50 .. 5 75	
do do do	6 50 .. 6 75	
do Poessel Bout..... do	2 00 .. 2 70	
do do do	3 40 .. 3 50	
do Plagiot Bout..... do	2 80 .. 3 00	
do do do	3 50 .. 3 60	
De morue..... par gallon.....	62 1/2 .. 65	
De palme..... par lb	10 .. 10	
De Castor..... par lb	13 .. 13	
Vegetale..... par gallon.....	80 .. 85	
Laine—		
Lavée du Canada..... par lb.....	32 .. 35	
Eûrée do	35 .. 38	
Commune do	25 .. 28	
Noire do	25 .. 28	
Magenta—		
En bocaux..... par lb.....	4 00	
Marinales—		
Cross et Blackwell..... par douz.....	2 00 à 2 70	
Joyce..... do	2 00 .. 2 10	
Thln..... do	2 00 .. 2 10	
Pigot..... do	Manque.	
Mastique—		
Anglais..... par 100 lbs.....	Manque	
Domestique..... do	3 00 .. 3 50	
Melasse—		
Barbade..... par gallon.....	40 à 42	
Centrifuge..... do	Manque.	
Cuba..... do	25 .. 30	
Demerara..... do	30 .. 33	
Moscovade..... do	27 1/2 .. 32 1/2	
Nouvelle-Orléans..... do	Manque.	
Porto Rico..... do	Manque.	
Sugar House..... do	19 .. 20	
Mine de plomb—		
Dôme..... par grosse.....	2 00 .. 2 10	
Anglaise..... par lb.....	5 .. 7	
Pétrole raffiné..... par gallon.....	38 1/2 .. 42	
Produits chimiques, &c., &c.		
Alun..... par 100 lbs.....	2 50 à 00	
Bi-Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.....	5 50 .. 5 75	
Bleaching powder..... par 100 lbs.....	3 75 .. 4 00	
Borax..... do	27 .. 30	
Camphre..... par lb.....	45 .. 50	
Carb. d'ammoniaque..... do	22 1/2 .. 25	
Cochennille..... do	80 .. 80	
Couperose..... par 100 lbs.....	1 00 .. 1 25	
Craie de Tarte, cristaux par lb.....	30 .. 32 1/2	
do moulue..... do	32 1/2 .. 35	
Chlorate de Chaux..... par 100 lbs.....	1 00 .. 1 25	
Extrait de Bois de Campeche en gros par lbs.....	8 1/2 .. 9	
do 2-lbs..... do	11 .. 11 1/2	
do 1-lb..... do	11 .. 11 1/2	
do 1/2-lb..... do	11 .. 11 1/2	
do Assorti..... do	11 .. 11 1/2	
Fleur de soufre..... par 100 lbs.....	3 25 .. 3 50	
Garnure hollandaise..... par lb.....	15 .. 16	
do française..... do	10 .. 12	
Gomme Arabique en lots..... do	25 .. 35	
do trée..... do	40 .. 50	
do Shellac..... do	45 .. 55	
Indigo de Madras..... do	65 .. 75	
do Manille..... do	55 .. 65	
Laque à teindre..... do	30 .. 35	
Noir de fumée..... do	27 1/2 .. 32 1/2	
Noix de Galle..... do	15 .. 20 1/2	
Pâte de Roglisse de Calabre do Sicile..... do	15 .. 16	
Sal Epsom..... par 100 lbs.....	2 00 .. 2 50	
Soude caustique..... do	5 75 .. 5 80	

Soufre en Canon..... do	2 75 .. 3 00
Senné..... par lb.....	25 .. 30
Sel de Soude..... par 100 lbs.....	1 75 .. 2 00
Salpêtre..... par baril	10 50 .. 11 50
Sardines à l'huile 1/2 boîte chaque do	23 .. 25
do do do	14 .. 15
Sagon, perlé par lb.....	8 1/2 .. 9
Sauces assorties..... par douz.....	1 50 .. 3 25
Savon—	
Savon commun..... par boîte 60 lbs	1 40
do brun ordinaire..... par lb	0 05 .. 0 05 1/2
do " marque de la couronne "	0 05 .. 0 05 1/2
do blanc..... do	0 04 1/2 .. 0 05 1/2
do toilette..... par douz	0 30 .. 0 75
do de Marseille rouge..... par lb.....	0 07 1/2 .. 0 08
do bleu..... do	0 08 .. 0 09
Sel—	
Gros de Liverpool..... par sac	0 95 .. 1 00
Fin..... do	1 00 .. 1 10
Factory Filled..... do	2 00 .. 2 10
Fin de table..... par douz	1 40 .. 1 50
d'Hyères..... par minot	15 .. 18
De Goderich..... par sac.....	manque.
Sucre—	
Centrifuge..... par lb.....	8 1/2 .. 8 1/2
Moscovade..... do	8 .. 8 1/2
de Cuba..... do	8 .. 8 1/2
Demerara..... do	Manque.
Porto Rico..... do	8 1/2 .. 8 1/2
Raffiné Ecossais..... do	8 1/2 .. 9
do Anglais blanc..... do	manque.
do en morceaux..... do	do
Sucre jaune, No. 2..... par lb.....	9 1/2 .. 10
do No. 2 1/2..... do	10 1/2 .. 10 1/2
do No. 3..... do	10 1/2 .. 10 1/2
Sucre blanc raffiné A..... par lb.....	9 1/2 .. 10
do cassé..... do	10 1/2 .. 10 1/2
do en poudre..... do	10 1/2 .. 10 1/2
do noir continué..... do	10 1/2 .. 10 1/2
Tabac manufacturé	
Fancy Brigt..... par lb.....	0 48 .. 0 56
Bright..... do	0 30 .. 0 40
Mahogany..... do	0 17 1/2 .. 0 28
Bright..... do	0 17 .. 0 30
Noir, à chiquer, sucré..... do	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Marin..... do	0 17 .. 0 19 1/2
Victoria..... do	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Petit favori..... do	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Diamant..... do	0 00 .. 0 19 1/2
Prince de Galles Nos. 1 et 2..... do	0 16 1/2 .. 0 18 1/2
do Nos. 2 1/2, 3 et 4..... do	0 14 1/2 .. 0 15
American "en feuille"..... do	Manque
Canadien..... do	0 7 .. 7 1/2
The—	
Gunpowder..... par lb.....	0 80 .. 0 90
Extra fin à choix..... do	0 70 .. 0 75
Bon ordinaire à bon..... do	0 60 .. 0 70
Commun à bon..... do	0 60 .. 0 70
Impérial—	
Extra fin à choix..... do	0 75 .. 0 80
Bon ordinaire à bon..... do	0 60 .. 0 70
Commun à bon..... do	0 40 .. 0 60
Young Hyson—	
Extra fin à choix..... do	0 80 .. 0 90
Bon ordinaire à bon..... do	0 70 .. 0 75
Commun à bon..... do	0 35 .. 0 60
Hyson—	
Extra fin à choix..... do	0 60 .. 0 70
Bon ordinaire à bon..... do	0 45 .. 0 55
Commun à bon..... do	0 28 .. 0 40
Japonais—	
Extra fin à choix..... do	0 60 .. 0 65
Bon ordinaire à bon..... do	0 50 .. 0 65
Commun à bon..... do	0 37 1/2 .. 0 40
Tevankay—	
Bon ordinaire à bon..... do	0 35 .. 0 40
Commun à bon..... do	0 25 .. 0 30
Souchong et Congou—	
Extra fin à choix..... do	0 65 .. 0 70
Bon ordinaire à bon..... do	0 55 .. 0 60
Commun à bon..... do	0 40 .. 0 50
Oolong—	
Extra fin à choix..... do	0 70 .. 0 75
Bon ordinaire à bon..... do	0 65 .. 0 70
Commun à bon..... do	0 40 .. 0 50
Vitres—	
Allemande par 50 pleads	3 00
6 1/2 7 1/2 8 1/2 9 1/2 10 1/2 11 1/2 12 1/2 13 1/2 14 1/2 15 1/2 16 1/2 17 1/2 18 1/2 19 1/2 20 1/2	3 20
18 1/2 21	3 50
Spritueux, Vins, &c.	
Bière—	
Allsopp bouteilles..... par douz.....	2 40 .. 2 60
do	1 50 .. 1 70
Bass..... do	2 45 .. 2 60
do	1 80 .. 2 75
Jeffrey..... do	2 45 .. 2 80
do	1 80 .. 1 75
W. Younger et Cie..... do	2 45 .. 2 60
do	1 50 .. 1 60
Eau-de-Vie—	
Girard frère..... par gallon.....	Manque.
do	5 50 .. 6 00
Chaloupin..... par gallon.....	2 10 .. 2 25
do	7 00 .. 12 00
Biscuit Dubouché & C..... par gallon.....	1 90 .. 2 00
do	6 00 .. 6 25
Hennessy et Cie..... par gallon.....	2 15 .. 2 25
do	7 75 .. 8 00
Martell..... gallon.....	2 10 .. 2
do	7 00 .. 7 25
Jules Robin et Cie..... par gallon.....	2 00 .. 2 20
do	7 00 .. 7 50
Sazerac Desforges et Cie par gallon.....	1 90 .. 2 00
do	6 50 .. 7 00
Coran et Cie..... par gallon.....	Manque.
do	6 00 .. 6 50
L'inet, Castillon et Cie..... par gallon.....	2 00 .. 2 50
do	7 00 .. 7 10
Central Vineyard Proprietors..... par gallon.....	2 00 .. 2 10
do	2 00 .. 2 10
Old Vineyard Proprietors..... par gallon.....	2 00 .. 2 10
do	7 00 .. 7 75
Gerin..... par gallon.....	1 90 .. 2 40
do	6 50 .. 10 00
C. Brunchant et Cie..... par gallon.....	2 10 .. 2 50
do	7 50
Cognévre—	
Boll and Dunlop..... par gallon.....	1 37 1/2 .. 1 10
DeKuyper..... do	1 40 .. 1 11 1/2
Houtman..... do	1 37 1/2 .. 1 37 1/2
Henneker..... do	1 37 1/2 .. 1 40
Key Brand..... do	1 37 1/2 .. 1 40
Benker..... do	manque.
Linenbrink..... do	do
Caisnes Rouges—	
Boll et Dunlop..... par caisse.....	6 40 .. 6 50
DeKuyper..... do	6 50 .. 6 75
Houtman..... do	6 35 .. 6 40
Henneker..... do	manque
Key Brand..... do	6 35 .. 6 40
Benker..... do	Manque.
Linenbrink..... do	do
Caisnes Vertes—	
Boll et Dunlop..... do	3 40 .. 3 50
DeKuyper..... do	3 50 .. 3 60
Houtman..... do	3 35 .. 3 50
Henneker..... do	3 35 .. 3 50
Key Brand..... do	3 35 .. 3 50
Benker..... do	manque
Caisnes Jaunes—	
Key Brand..... do	6 75 .. 7 00
Caisnes Bleues—	
Key Brand..... do	4 00 .. 4 25
Old Ton—	
Booth..... par caisse.....	5 75 .. 6 00
Bernard..... do	5 25 .. 5 50
Flett..... do	4 50 .. 4 75
Whisky Ecossais—	
Ramsay..... par gallon.....	2 00 .. 2 10
do	5 50 .. 6 00
Bullock, Lude & Cie..... par gallon.....	2 85 .. 2 90
do	4 50 .. 5 00
Stewart..... par gallon.....	1 70 .. 1 80
do	4 00 .. 4 50
Whisky Irlandais—	
Cork Distillery..... par gallon.....	2 00 .. 2 20
Dunville..... do	2 00 .. 2 10
do	5 75 .. 6 00
Whisky de Seigle—	
En douane..... do	— .. 32
Acquité..... do	— .. 50
Rhum—	
Jamaïque..... par gallon.....	1 90 .. 2 10
Demarara..... do	1 70 .. 1 80
Cuba..... do	1 60 .. 1 70
Vins Xeres—	
Valette..... par gallon.....	0 65 .. 0 90
Paul Emile Thomas..... do	0 75 .. 1 00
Montillo..... do	0 80 .. 1 00
Leave..... do	0 90 .. 1 40
Pemartin..... do	1 20 .. 3 00
Domécq..... do	1 50 .. 4 00
Malvoisie..... do	1 00 .. 1 25
Cramp Sutter et Cie..... do	2 10 .. 5 00
do Amontillado..... do	5 50
do Paraxete..... do	6 00
Vin de Gingembre Bernard..... par douz.....	3 50
do	8 00
Domestique..... par douz.....	70 .. 80
do	70 .. 80
Porto—	
No. 1, 2 et 3..... do	0 65 .. 0 90
Tarragone..... do	0 85 .. 1 00
Cataluna..... do	0 80 .. 0 65
Mollner..... do	Manque.
Graham No. 1..... do	1 40
do No. 2..... do	1 50
do No. 3..... do	1 75
do No. 4..... do	2 25
Hunt..... do	1 15 .. 4 00
O'Key, Cramp & Fores-ter's O O O	1 30
do	1 45
do	1 65
do	2 25
do autres marques	2 10 .. 4 25
Champagne—	
Moët & Chandon, No 1 bouteilles.....	16 00 .. 18 00
do	17 00 .. 19 00
do No 2 bouteilles.....	15 00 .. 18 00
do	15 00 .. 17 00
Roderer..... do	15 00 .. 20 00
Jules Mumm..... do	15 00 .. 20 00
Bouché Fils..... do	15 00 .. 20 00
A. Collin Barts blanche bott..... do do do	19 00
do do do	14 00
Alcool—	
(Highwines) 50 degrés en douane.....	47 1/2 .. 50
H. Corby..... par gallon.....	— .. 50
J. F. Wiser..... do	— .. 50
do	— .. 1 44 1/2
do	— .. 50
Gooderham & Worts en douane.....	— .. 1 44 1/2
do	— .. 1 44 1/2

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de
F. X. BENOIT, de Souveret, KANLI.
 Un bordereau des dividendes a été préparé et restera ouvert aux oppositions jusqu'au 5 AOUT prochain, après lequel jour les dividendes seront payés.
 G. H. DUMESNIL, Syndic.
 Montréal, 12 mai 1871. 42-43

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail
 Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles
No. 96, RUE MCGILL
 Vis-à-vis le marchh Ste. Anne
MONTREAL
 24 juillet 42 42

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR
 D'Epicerie et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux
 ETC., ETC., ETC.,
QUAIDEHUNT
 BASSE VILLE
QUEBEC
 8 mai 31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE
 Colle forte blanche, commune et Gelée, de Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf et de Suif
 FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE
 Bureau: 10, RUE DU PORT
MONTREAL
 HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER.
 30-30

N. QUINTAL

Négociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles
 EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."
 Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE
 Marchandises Sèches de Gout et d'Etape
105, Rue St. Joseph, 105
 Vis-à-vis la Ruelle Dupré
MONTREAL.
 30-30

CHS. FRASER & CIE

377 & 379
Rue des Commissaires
 COIN ST. NICHOLAS
OFFRENT EN VENTE
 2,000 Sacs SEL DEAKINS FACTORY FILLED
 5,000 do de GROS DE LIVERPOOL
 2,000 do de FIN do
 25,000 minots do de CAGLIARI
Importation 1873
 300 Quintaux MORUE SECHE
 50 Barils III ILE PAILLE de LOUP MARIN
 51 do HUILLE DE MORUE
 33-32

LOTTERIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.
32,000 BILLETS
\$1.00 CHAQUE

PRIX	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500.....	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanneries) \$700 chaque.....	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.....	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.....	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.....	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.....	2,500 00
Cent prix de \$25 chaque.....	2,500 00
Deux cents prix de \$10 chaque.....	2,000 00
Six cents prix de \$1 chaque.....	600 00
Mille dix prix valant.....	\$21,200 00

DONS :

- 1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale 2,000 00
 - 2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. 1,000 00
 - 3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)..... 1,000 00
 - 4—Aux sœurs du Bon Pasteur..... 500 00
 - 5—Aux Jésuites..... 500 00
 - 6—Aux Oblats..... 500 00
 - 7—Aux Sœurs de la Providence..... 500 00
 - 8—Aux Sœurs de la Miséricorde..... 500 00
 - 9—A la Colonie Piepoli..... 500 00
 - 10—A l'Asile des Orphelins de St. Patrice..... 500 00
- \$7,500 00**

Des Agents Responsables sont demandés

Ci. que personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les agents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.
 Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des agents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouveau Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal usdit, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le prix du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
 " 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port.
 S'adresser à

G. H. DUMESNIL,
 Gérant et Trésorier,
 De la Loterie Ville-Marie,
 Rue St. Sacrement,
 Montréal.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS
 DE
NOUVEAUTES
 No. 292, Rue St. Paul,
MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE
 PORCELAINES,
 VERBERIES ET VAISSELLE
 339 et 341 Rue St. Paul,
 BATISSE DES SCEURS, MONTREAL. 52

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA
 Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de
S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,
MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

14 NOV.



PROVINCE DE QUEBEC
CHAMBRE DU PARLEMENT
Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec.") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
 Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
 Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 21 juillet 1873.

CHARBON AMERICAIN

Le sousigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir, sur ce marché du **Charbon Américain**

DE TOUTE GROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York.

PLUS

LES FRAIS DE TRANSPORT

EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.

Il reçoit aussi des commandes des particuliers par quantité

Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

LOUIS TOURVILLE,

Coin des Rues des Commissaires et

St. Sulpice.

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers.

52

ETABLIS EN 1860



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS,

VITRES A VITRES MASTIC

LAMPES CHEMINÉES PINCEAUX

ETOUPES

COLTAR Etc., Etc.

VITRES, GLACES DE MIROIRS et VITRES DE COULEUR

TAILLÉES À DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Soul Agent pour la Puissance du Canada de la

Gratise Patente de Dessors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPPE, PINCEAU et BARIL de

Peinture.

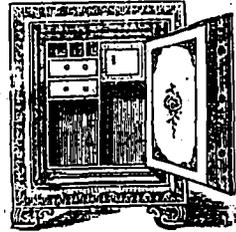
HOSPICE LABELLE & Cie

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DU PORT,

MONTREAL.



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.

PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.

PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Dé-

bitures, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et

Prisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.

COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut

prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

9 Juillet 1872. MONTREAL. 39

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52 MONTREAL.

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de :

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE

Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres Institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de piastres dépensées parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et hoc omne genus : nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales aux Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukee

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

Louisville

St. Paul.

SUCCURSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE.

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 96, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Bensfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 40, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Or, de Cornes, pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.

LABELLE, AUGER & Cie.,

30-50

10, Rue du Port.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUINE ET DU
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres. 52

GAUCHER & TELMOSSÉ

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 181 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSSÉ.

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHÉ

(Successor de J. B. DEROCHÉ)

Importateur et Manufacturier de

TABAC, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

S. CLOUTIER,

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29, —Rue St. Joseph, —No. 29,

MONTREAL.

30-30

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président.—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président.—JOHN RANKIN, écr.,

Trésorier et Secrétaire

DWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Puissance. 15-18

BOYER, HUDON & Cie

Successors de LOUIS BOYER & Cie.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.

FERMIN HUDON.

CHARLES BOYER.

MONTREAL.

52

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESCOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co.

Fabricants d'Huile de Lin

QUEBEC, P.Q.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

GELINAS, LAFLEUR & Cie

IMPORTATEURS.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

MONTREAL.

GAUTHIER MAYRAND & Cie

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX

EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,

274 et 281 Rue des Commissaires,

MONTREAL.

N. VALOIS & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

DESMARTEAU & CIE.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL.

52

Thomas, Thibaudeau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL,
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

Ancelle & Morice

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANÇAIS & ANGLAIS

Consistent principalement

Vins,
Genièvre

Eaux-de-Vie,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivé par les navires

"Euclide," "Jacques-Cartier," "Courrier du Canada," de Marseilles

"Thrush" et "Hector," de Bordeaux

"Stratheden," d'Espagne

"Rock City," de Londres

"Glenbervie," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignment de

Bouillons, Capsules, Eponges, Champagnes, Citrons et Oranges.